Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215600552-20251218-DE075_2025-DE

MAIRIE D'ÉTEL
B.P. 38
56410 ETEL

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE075-2025

L'an deux mille vingt- cinq,
le jeudi dix-huit décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Etel dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guy HERCEND, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice : 19
Présents : 14
Absents : 5
Votants : 16

QUORUM ATTEINT

Date de convocation : 9 décembre 2025

PRÉSENTS :
Messieurs HERCEND, PIGEON, MALENFANT, JOLIVEL-ROBERT, FOUILLEN.
Mesdames HERVE, CODA POIREY, LAMER, PERRON, LE DANTEC, KERZERHO, MARIN-JACOMELLI, JULIEN, DODIER.

ABSENTS :
M. BARRIER, procuration de vote à M. HERCEND ;
M. GOUIFFÈS procuration de vote à Mme LAMER ;

M. EZANNO, M. DEQUIDT ;
Mme LABART-BLEUZEN.

Secrétaire de séance : Brigitte LE DANTEC

Tarifs de vente du matériel communal
Rapporteur : Monsieur Guy HERCEND

Soucieuse de favoriser le réemploi de matériels dont elle n'a pas l'utilité, la Commune d'Etel désire mettre en vente de gré à gré ses biens inutilisés sur les sites de courtage aux enchères en ligne « Agorastore.fr », « webenchère ».

Une vente aux particuliers ou associations intéressés est également prévue.

Il est proposé la vente des matériels figurant ci-dessous :

N°	DESIGNATION	ETAT DU BIEN	MONTANT UNITAIRE DE LA MISE A PRIX
1	Bétonnière OPSIAL OP-350-ELEC		900 €
2	Autolaveuse Adiatek Ruby50t -		1 000€
3	Aspirateur à feuille avec système de remorquage		1 000€
4	Autolaveuse COMAC VISPA 35B 1		500 €
5	Autolaveuse Hako Hakomatic E/B 450/530		500 €

DECORATIONS DE NOEL				
N°	**DESIGNATION**	**ETAT DU BIEN**	**NOMBRE**	**MONTANT UNITAIRE DE LA MISE A PRIX**
6	Motif « Joyeuses Fêtes » blanc et bleu –		1	350 €
7	Motif « Joyeuses Fêtes » blanc –		1	150 €
8	Structure motif candélabre « flocon »		3	30 €

Publié ou Notifié le :

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215600552-20251218-DE075_2025-DE

9	Motif candélabre « double croissant » blanc et bleu		2	80 €
10	Motif candélabre « 3 étoiles » blanc et bleu		18	50 €
11	Structure Motif candélabre « 3 étoiles »		6	30 €
12	Motif candélabre « bateau » bleu, blanc et rouge		1	50 €
13	Motif suspension traversée « sapins étoiles » blanc et bleu		1	80 €
14	Motif suspension traversée « arc de cercle » blanc		1	100 €
15	Motif candélabre « lianes » bleu		2	50 €
16	Motif candélabre « flocon 2 » bleu et blanc		4	60 €
17	Structure motif candélabre « flocon 2 »		2	30 €
18	Structure motif candélabre « étoiles ruban »		2	40 €
19	Motif candélabre « étoile » blanc		3	50 €
20	Motif candélabre « multicolore »		3	80 €
21	Structure motif candélabre « double flocon »		3	40 €
22	Structure motif candélabre « étoiles filantes »		3	50 €
23	Structure motif candélabre « étoile » -		4	40 €
24	Motif candélabre « ronds vague » blanc et bleu		5	50 €
25	Motif candélabre « ronds vague 2 » blanc et bleu		5	80 €
26	Structure motif candélabre « ronds vague 2 »		5	40 €
27	Structure motif candélabre « flocon 3 »		9	30 €
28	Motif candélabre « suspension » blanc et bleu		5	50 €

En cas d'absence d'enchère valide, la vente pourra être relancée avec une mise à prix inférieure de 30%.

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.2121-1 et suivants, article L.2122-21 et article L.2122-22-10,

Vu l'avis de la commission Finances du 3 décembre 2025.

Entendu le rapport présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants

APPROUVE la liste des biens ci-dessus référencés, pour les soumettre à la vente par voie de courtage d'enchères en ligne ou de gré à gré avec des particuliers, des collectivités ou des organisations de type associatives ou autres ;

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215600552-20251218-DE075_2025-DE

DÉCIDE d'appliquer les tarifs tels que fixés dans le tableau ci-dessus pour la vente par voie de courtage d'enchères en ligne ou de gré à gré avec des particuliers, des collectivités ou des organisations de type associatives ou autres ;

AUTORISE la sortie des biens du patrimoine de la Commune d'Etel conformément aux dispositions budgétaires et comptable de la M57 ;

AUTORISE M. le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus

Brigitte LE DANTEC
Secrétaire de séance

Guy HERCEND
Maire d'Étel

MAIRIE D'ÉTEL (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215600552-20251218-DE075_2025-DE